



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 14 Juin 2023

Présents : 11 Excusés : 1 Absents : 1 Votants : 11 En exercice : 13	<p>L'an deux mille vingt-trois, le quatorze Juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'action Sociale se sont réunis à MÉSANGER, à la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Mésanger, sous la présidence de Madame Nadine YOU</p> <p><u>Étaient présents</u> : Mme YOU Nadine, Mme Anne-Marie HENRY, Mme Noëlle BICHON, Mr Célestin CHARBONNIER, Mme Brigitte FILA, Mr Fernand LEGRAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, Mr Henri SEBILEAU, Mme Sandrine SUTEAU, Mr Philippe THIBAUDEAU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mr Noël AUNEAU,</p> <p><u>Étaient absents</u> : Mme Annie-Flore POISSON,</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Madame Violette DEROUET, Armelle ROBIN</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Sandrine SUTEAU</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 08 Juin 2023</p>
Délibération certifiée exécutoire par la Présidente, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>200623</u> Publiée, le <u>200623</u> Notifiée, le _____	
Délibération n°23.03.02	<u>Finances</u> <u>Vote des tarifs de la Résidence</u>

Madame la Présidente expose au Conseil d'Administration qu'il convient de voter les tarifs des prix de journée à la Résidence de l'étoile.

Ce prix de journée (tableau 3) se décompose en :

- Loyer, (tableau 1)
- Charges locatives (tableau2)

Concernant le loyer, la revalorisation obéit à l'évolution de l'indice de référence des loyers (IRL) entre le 4^{ème} trimestre 2021 (132.62) et le 4^{ème} trimestre 2022 (137.26), soit + 3.5 %, voir le tableau 1 suivant :

N° Apart.	TYPE	Loyer à la journée au 01/07/2022	Loyer à la journée après augmentation Prévus le 01/07/2023 (+ 3.50 %)
1	T1 bis	7.48 €	7.74 €
2	T1 bis	7.48 €	7.74 €
3	T1 bis	7.61 €	7.74 €
4	T1 bis	7.36 €	7.74 €
5	T1 bis	7.23 €	7.74 €
6	T2	9.63 €	10.09 €
7	T2	10.12 €	10.09 €
8	T1 bis	7.48 €	7.74 €
9	T1 bis	7.48 €	7.74 €
10	T1 bis	7.48 €	7.74 €
11	T1 bis	7.48 €	7.74 €
12	T1 bis	7.48 €	7.74 €
13	T1 bis	7.48 €	7.74 €
14	T1 bis	7.48 €	7.74 €
15	T1 bis	7.48 €	7.74 €
16	T2	9.75 €	10.09 €
17	T2	9.75 €	10.09 €

Au 01/07/2022, les 4 T2 ont un prix au m² identique, cependant leur superficie se trouve entre 46 et 47.70m² faisant varier le prix du loyer à la journée.

Au 01/07/2023, afin d'avoir une meilleure cohérence dans le loyer de tous les T2, le prix retenu est de 10.09€. Pour les mêmes raisons, le prix de journée des T1 bis sera de 7.74€ à partir de cette même date.

Concernant les charges locatives et conformément aux orientations prises en DOB, il est proposé de faire évoluer les montants 2023 de + 3 %.

Soit le tableau 2 suivant :

N° Appart.	TYPE	Prix des charges à la journée au 01/07/2022	Prix des charges à la journée après augmentation Prévues le 01/07/2023 (+3%)
1	T1 bis	25.11 €	25.86 €
2	T1 bis	25.11 €	25.86 €
3	T1 bis	24.97 €	25.86 €
4	T1 bis	25.23 €	25.86 €
5	T1 bis	25.35 €	25.86 €
6	T2 (1 personne)	32.04 €	33.00 €
7	T2 (2 personnes)	31.55 €	45.34 €
8	T1 bis	25.11 €	25.86 €
9	T1 bis	25.11 €	25.86 €
10	T1 bis	25.11 €	25.86 €
11	T1 bis	25.11 €	25.86 €
12	T1 bis	25.11 €	25.86 €
13	T1 bis	25.11 €	25.86 €
14	T1 bis	25.11 €	25.86 €
15	T1 bis	25.11 €	25.86 €
16	T2 (1 personne)	44.02 €	33.00 €
17	T2 (2 personnes)	44.02 €	45.34 €

Soit par adjonction des 2 tableaux ci-dessus, un prix de journée par appartement (différent selon le nombre d'occupant pour les T2) fixé comme suit :

N° Appart.	TYPE	Prix à la journée au 01/07/2022	Prix de la journée au 01/07/2023 +3.1%
1	T1 bis	32.59 €	33.60 €
2	T1 bis	32.59 €	33.60 €
3	T1 bis	32.58 €	33.60 €
4	T1 bis	32.59 €	33.60 €
5	T1 bis	32.58 €	33.60 €
6	T2 (1 personne) T2 (2 personnes)	41.67 €	43.09 € 55.43 €
7	T2 (1 personne) T2 (2 personnes)	53.77 €	43.09 € 55.43 €
8	T1 bis	32.59 €	33.60 €
9	T1 bis	32.59 €	33.60 €
10	T1 bis	32.59 €	33.60 €
11	T1 bis	32.59 €	33.60 €
12	T1 bis	32.59 €	33.60 €
13	T1 bis	32.59 €	33.60 €
14	T1 bis	32.59 €	33.60 €
15	T1 bis	32.59 €	33.60 €
16	T2 (1 personne) T2 (2 personnes)	53.77 €	43.09 € 55.43 €
17	T2 (1 personne) T2 (2 personnes)	53.77 €	43.09 € 55.43 €

Le prix de journée des T2 varie selon le nombre d'occupant au 01/07.

Soit une augmentation moyenne du prix de journée de + 3.10 %

LOYERS + CHARGES RESIDENCE DE L'ETOILE				
	TARIFS A LA JOURNEE		TARIFS MENSUELS	
	au 1er juillet 2022	augmentation au 1er juillet 2023	au 1er juillet 2022	augmentation au 1er juillet 2023
	Journée	Prix de la journée + 3.1 %	Mensuel	Prix de la journée + 3.1%
T1 bis	32.59 €	33.60 €	977.70 €	1 008.00 €
T2 1 personne	41.67 €	42.97 €	1 250.10 €	1 289.10 €
T2 2 personnes	53.77 €	55.43 €	1 613.10 €	1 662.90 €

Augmentation desq tarifs de 2%, il n'y a pas eu de variation entre 2021-2022.

Services		
Pas Augmentation entre 2021-2022 = 0%	Tarifs des services du 01/07/2022 au 30/06/2023	Proposition au 1er juillet 2023 2%
Petit déjeuner résidant	2,00 €	2.05 €
Dîner résidant	5,30 €	5.40 €
Compensation pour repas pris à l'extérieur	5,80 €	5.90 €
Repas réguliers des retraités non résidants imposables	8,25 €	8.40 €
Repas réguliers des retraités non résidants non imposables	6,30 €	6.45 €
Déjeuner d'invité	11,10 €	11.30 €
Portage plateau repas	1,90 €	1.95 €
Soirée dégustation	5,30 €	5.40 €
Jetons Lavage linge	2,30 €	2.35 €
Jetons Séchage linge (1/2 heure)	1,20 €	1.20 €
Nettoyage de fin de bail en cas de mauvais ménage – 2h (hors rideaux)	71.00 €	72 €
Nettoyage de fin de bail en cas de mauvais ménage – 3h (hors rideaux)	101.00 €	103 €
Nettoyage de fin de bail en cas de mauvais ménage – 4h (hors rideaux)	131.00 €	134 €
Rideaux	40 €	41€

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles

Sur proposition du Président,

Vu le rapport présenté en DOB le 22 février 2023 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXER** les tarifs journaliers des loyers, des charges, du prix à la journée et des services conformément aux tableaux présentés.
- **APPLIQUER** les tarifs revalorisés à compter du 1^{er} juillet 2023.

Pour extrait conforme au registre

Accusé de réception en préfecture
044-264401266-20230614-230302-DE
Reçu le 20/06/2023

Mme Nadine YOU
Présidente du

